

Adhésion

En raison du nombre accru de demandes envers les groupes Agrès filles de notre société et du nombre de places limité, une liste d'attente a été mise en place. Pour définir quelles personnes peuvent rejoindre un groupe Agrès filles, les deux critères suivants, par ordre d'importance, permettent de définir une priorité d'adhésion :

1. Avoir un membre de sa famille directe (frère, sœur ou parent) étant déjà membre de Gym Ursy.
2. Faire partie du cercle scolaire d'Ursy-Montet, c'est-à-dire être habitant des localités de Bionnens, Mossel, Vauderens, Ursy, Esmonts, Morlens, Montet ou Vuarmarens.

De plus, chaque nouveau venu doit participer à l'entraînement découverte obligatoire qui a lieu au cours du printemps, afin de pouvoir commencer la saison suivante dès septembre (valable également pour les enfants faisant déjà partie du groupe KidGym).

Ce règlement d'adhésion ne s'applique pas aux garçons, car les groupes peuvent accueillir toutes les nouvelles demandes.